

# La conduite et le permis

## La conduite et le permis

Quelques informations concernant les règles de conduite d'un camping-car en Grèce.

### Règles de conduite de base en Grèce

Le conducteur doit toujours être sur le côté droit de la route.

Il est impératif d'avoir sur soi son permis de conduire national et/ou international.

Le trafic se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre dans les rond-points.

Tous les occupants d'un camping-car doivent porter une ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière (voir également posséder un siège enfant ou un réhausseur).

Toujours effectuer les dépassements par la gauche et prévoir une longue distance avant de se rabattre surtout devant un camion.

Le taux légal d'alcool dans le sang est inférieur à 0.5 g/l.

Certains automobilistes grecs ont tendance sur l'autoroute à circuler sur la bande d'arrêt d'urgence bien que celle-ci ne soit réservée qu'en cas d'urgence !

Numéros utiles :

- Police 100
- Samu 166
- Pompiers 199
- Numéro d'urgence européen 112

En cas d'accident, appeler prioritairement le 112.

L'utilisation du téléphone portable au volant est interdite.

*Attention : la signalisation verticale et horizontale diffère d'un pays à un autre. Soyez vigilant et adaptez votre conduite ! Ces informations sont données à titre purement indicatif et peuvent changer, renseignez-vous si nécessaire avant votre road trip.*